

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-Cabinet-remet-encore-et-toujours-a-plus-tard.html>



LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Laïcité : le Cabinet remet encore et toujours à plus tard !

- Les Dossiers - Laïcité -

Date de mise en ligne : mardi 15 décembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, le SNETAP-FSU a interpellé le Ministre de l'Agriculture à deux reprises par courrier pour proposer des actions à mettre en oeuvre à court, moyen et long terme. En l'absence de réponse, il a sollicité une audience. Celle-ci s'est tenue le 9 décembre 2020, hasard du calendrier puisque cette journée était aussi la journée nationale de la laïcité.

Journée de la laïcité... aller au delà du simple affichage

La note de service de la [DGER](#), envoyée au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, préconisait de faire de la journée du 09 décembre 2020, « le point culminant » des actions en faveur de la défense de la laïcité et des valeurs de la République. Nombre de collègues (comme chaque année) ont organisé dans leur établissement des actions mais l'appui de l'Inspection et des services de la DGER a été, de notre point de vue, bien trop faible.

Or, le SNETAP-FSU a rappelé que depuis les attentats de 2015, les établissements doivent inscrire ce thème dans leur projet d'établissement, qu'un bilan doit être présenté dans les instances locales et régionales. Cinq ans après, force est de constater que ces directives ne sont pas ou peu appliquées et qu'il est impossible aujourd'hui d'en faire un bilan.

Sur ce premier point M. Lévêque, Conseiller au cabinet du Ministre, informe qu'il demandera à la DGER de faire un rappel aux [DRAAF](#) et chefs d'établissement pour « faire vivre et actionner le sujet ». L'idée d'un [CTREA](#) avec un rendez-vous annuel sur le sujet devrait être réactivée. L'adjoint à la DGER propose de faire part de la méthode lors d'un prochain [CTEA](#) afin de faire vivre et suivre 2 ou 3 grands sujets retenus comme prioritaires ; il mentionne les valeurs de la République ou encore la transition agroécologique.

Cellule de crise et remontées d'incidents.

À l'image de l'Éducation Nationale, le SNETAP-FSU demande qu'une cellule de crise soit créée au sein du Ministère de l'Agriculture pour répondre à des situations d'urgence, et donner les moyens aux agent-s et aux administrations locales et régionales de solliciter des personnes référentes si besoin.

Par ailleurs, le SNETAP-FSU s'interroge sur le fait que la DGER n'a à aucun moment communiqué sur les chiffres d'incidents qui ont eu lieu lors de la journée d'hommage à Samuel Paty et dans les jours qui ont suivi, or nous savons qu'il en existent. La DGER précise que ces éléments seront communiqués lors d'un CTEA et annonce déjà les chiffres de 13 cas remontés dont 8 signalements avec l'intervention des forces de l'ordre.

Enfin, le SNETAP-FSU demande qu'une large communication soit faite sur la circulaire « protection fonctionnelle » rédigée par la DGAFP après l'attentat contre Samuel Paty.

Après avoir estimé qu'il ne voyait pas la nécessité de mettre en place une cellule de crise spécifique, dans la mesure où en pareil cas, celle-ci se compose, de facto, autour des services de la DGER et de l'Inspection, le Conseiller du Ministre, au sortir de nos échanges, est revenu sur sa position reconnaissant que « l'installation formelle de cette cellule de crise, avec des inspecteurs référents, n'était pas au final une mauvaise idée ». Il s'est par ailleurs engagé à vérifier auprès de la DGER les instructions qui ont été données dans le cas de demande d'appui et de conseils, évoquant la nécessité d'un guide spécifique.

Encore et toujours attendre la mise en place de l'EMC en BAC PRO...INACCEPTABLE !

Le SNETAP-FSU a renouvelé, lors de cette audience, sa demande de mise en oeuvre de l'EMC (enseignement moral et civique) pour les classes de Bac Pro dès septembre 2021. En effet, du [CP](#) à la terminale, les seuls élèves à

Laïcité : le Cabinet remet encore et toujours à plus tard !

ne pas en bénéficier sont les élèves de BAC PRO de l'enseignement agricole et ce depuis 2015 !

La réponse du Cabinet a été extrêmement décevante. En effet, M.LEVEQUE souhaite encore attendre la rénovation du tronc commun du BAC PRO (NDLR - en 2022), considérant que le Ministère n'a pas les moyens pour mettre en place cet enseignement supplémentaire dès 2021. INACCEPTABLE !

Enseignement de la philosophie

Le SNETAP-FSU est également revenu sur la pertinence d'introduire un enseignement de la philosophie dans les programmes de Bac Pro.

Le Conseiller s'est engagé à ce que la réflexion sur un enseignement de la philosophie soit reprise également à l'occasion de la rénovation du tronc commun Bac Pro.

Observatoire de la liberté pédagogique... à ce stade, là aussi déception !

Le SNETAP-FSU rappelle la multiplication ces dernières années d'entraves à la liberté d'enseigner par des pressions extérieures (lobbys, syndicats professionnels...) sur les sujets portant sur des questions socialement vives (pesticides, bien être animal, urgence climatique...).

À cette demande d'un observatoire, la réponse du Conseiller est très en deçà de ce que les personnels de l'[EAP](#) sont en droit d'attendre : « Je considère qu'il n'y a pas besoin d'un observatoire, car même si des incidents arrivent, notre système est modeste et on compte de fait assez peu de volume ». L'adjoint à la DGER s'est toutefois dit ouvert pour approfondir la réflexion quant à cette proposition.

La Laïcité, un point fort de la formation initiale des enseignant.es et [CPE](#)

Enfin, nous avons insisté sur le fait qu'un module « laïcité et valeurs de la République » soit développée dans la formation initiale des stagiaires.

Le Conseiller s'est étonné précisant que cela était déjà prévu après les attentats de 2015. Il s'engage à vérifier ce point essentiel.

Une écoute bienveillante, mais une absence manifeste de volonté de mettre en oeuvre les demandes que portent les personnels. Les réponses du Conseiller du Ministre sont en deçà de la réflexion que nous devons avoir. Elles ne sont surtout pas à la hauteur de l'émoi qu'a suscité l'assassinat de notre collègue et de ce qu'il a révélé comme exigences pédagogiques et éducatives.

Pour le SNETAP-FSU, il n'est pas possible, une fois de plus, de rester dans l'informel. Ce sont des réponses URGENTES et d'une toute autre nature dont notre Service Public d'Éducation a besoin.

Paris, le 14 décembre 2020